

Prise en charge de la travailleuse enceinte dans le cadre de l'OProMa

(Ordonnance sur la protection de la maternité)

04 avril 2019

Responsable scientifique Dre Peggy Krief, médecin du travail, médecin associée, Unisanté, Département Santé au Travail et Environnement (DSTE)

Objectifs Afin de favoriser un échange pluridisciplinaire entre les différents acteurs impliqués, la formation réunit à la fois les gynécologues, les médecins du travail et les professionnels des RH, les managers et les cadres. La partie d'étude de cas permet d'aborder les problématiques spécifiques à chacun des acteurs et leur résolution, en séparant les participants en 2 ateliers distincts.

- Connaître l'Ordonnance sur la protection de la maternité (OProMa -LTr) et la responsabilité des différents acteurs
- Connaître les dangers professionnels les plus importants mettant en péril la santé de la femme enceinte et de l'enfant
- Savoir informer les femmes en âge de procréer des risques éventuels pour la grossesse liés aux postes de travail, afin de bénéficier des mesures de prévention
- Connaître la marche à suivre en cas de risques
- Connaître les risques juridiques en cas de non respect de la réglementation

Programme	Femme enceinte en activité professionnelle: cadre légal, risques professionnels et responsabilités des acteurs	13h30 - 15h15
------------------	---	----------------------

*Dre Peggy Krief, médecin du travail, Unisanté DSTE et
Mathieu Pigué, sous-directeur, Service juridique, CVCI Lausanne*

Etudes de cas en groupe: quels sont les constats sur le terrain et les mesures à mettre en place?	15h30 - 18h00
--	----------------------

- **Atelier pratique pour les professionnels des RH et cadres dirigeants**

Dre Denise Grolimund Berset, médecin du travail, Unisanté DSTE

- **Atelier pratique pour les médecins du travail et les gynécologues**

Dre Saira-Christine Renteria, gynécologue, CHUV

Dre Peggy Krief, médecin du travail, Unisanté DSTE

Informations et inscription

Public cible

Gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins généralistes, médecins assistants, infirmiers-ères en santé au travail, assistants-es sociaux-ales.

Directeurs et cadres des ressources humaines, chefs d'entreprise, directeurs et responsables de site ou d'établissement, cadre dirigeants, manager HSE, spécialistes santé et sécurité au travail.

La formation est prodiguée dès 15 inscriptions. Le nombre maximum de participants est 22.

Approche pédagogique

Ce module allie cours théoriques, études de cas et échanges interdisciplinaires, et met l'accent sur la mise en commun des connaissances et des expériences vécues des participants. Les cours sont dispensés par des experts en médecine du travail, gynécologie-obstétrique et droit de la santé.

Lieu des cours

Unisanté, Département Santé au Travail et Environnement (DSTE)
Rte de la Corniche 2
1066 Epalinges ■ Suisse
Direct : +41 21 314 74 71, Email: formation@i-s-t.ch

Frais d'inscription

CHF 350.-
Tarif préférentiel pour les médecins, infirmiers.ères et sages-femmes faisant partie d'une association professionnelle.
Merci de nous contacter pour plus d'information: formation@i-s-t.ch
ou 021 314 7471

Reconnaissance

4 crédits par la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique
4 crédits par la Société Suisse de Médecine du travail
4 crédits par la Société Suisse de Médecine Générale et Interne
FMH Gynécologie-Obstétrique
FMH Médecine du travail
FMH Médecine générale
Fédération Suisse des Sages-femmes
